

COMPTE-RENDU

de la séance du Conseil Municipal

Du jeudi 25 février 2016 à 18 h 15

.....
L'an deux mil seize et le vingt cinq du mois de février, à dix huit heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de la commune de La Bastide de Sérou, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain METGE, Maire de la commune.

PRESENTS :

Guy Artigues, Denis Cambus, Fabien Carrère, Huguette Déjean, Gilbert De Sacramento, Jocelyne Dupuy, Jean-Paul Foncel, Alain Metge, Yves Micas, Romain Nunez, Didier Piquemal, Annie Rouquette, Chantal Thibout et Danièle Vigneaux

ABSENT EXCUSE : Paul Rogalle

Secrétaire de séance : Jocelyne Dupuy

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 26 janvier 2016

➤ **Délibérations**

N° 1 : Compte administratif budget principal –Vote fonctionnement et investissement, affectation du résultat en investissement *Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide le Compte Administratif du budget principal et affecte le résultat en investissement.*

N° 2 : Compte administratif budget annexe « mérens » - Vote fonctionnement et investissement, affectation du résultat en investissement *Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide le Compte Administratif du budget annexe « Mérens » et affecte le résultat en investissement.*

N° 3 : Désignation des membres de la commission d'ouverture des plis pour la délégation de services publics pour la gestion du village de vacances :

Titulaires : Alain METGE (Président), Jean-Paul FONCEL, Gilbert DE SACRAMENTO et Yves MICAS ;

Suppléants : Annie ROUQUETTE, Guy ARTIGUES et Jocelyne DUPUY

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la désignation des membres.

N° 4 : Participation aux travaux du programme d'éclairage public-extension de réseaux 2014-2015 EP Champ de Mars-Couronnes-Village de vacances : annuité 2 577,96 € sur 15 ans (1,85 %)

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la participation.

N° 5 : Désignation d'un délégué pour siéger au conseil d'administration du Golf Club de l'Ariège : Jean-Paul FONCEL

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la désignation de Jean-Paul FONCEL.

N° 6 : Reprise concession cimetière de René Eychenne : 297 € : accord

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la reprise.

N° 7 : Conclusion enquête publique déclassement et aliénation de portions de chemins ruraux et voie communale du domaine public : accord

Par 14 voix Pour, 0 Contre, 0 Abstention, le conseil municipal valide la conclusion du Commissaire enquêteur.

➤ DIVERS

- Commission animation
 - Compte rendu par Fabien CARRERE
- Demandes de location salle Jean-Nayrou : accord pour le groupe FETT et refus pour le « Festival 3 petits points »
- Zone blanche : c'est le SDE09 qui est compétent pour répondre

La séance est levée à 20 h 30.

Le Maire,
Alain METGE

